

AFIN DE SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DES COMMERCE INDEPENDANTS BPIFRANCE ET LA FEDERATION NATIONALE DE L'HABILLEMENT SIGNENT UNE CONVENTION VISANT A LA CREATION D'UN PRET DE DEVELOPPEMENT

Joël Darnaud, Directeur Exécutif de **Bpifrance** et Bernard Morvan, Président de la Fédération Nationale de l'Habillement (FNH), ont signé le 13 octobre une convention de partenariat ayant pour objectif d'accompagner les commerçants indépendants de centre-ville dans leurs projets de modernisation et d'adaptation de leurs points de vente aux nouvelles réglementations liées à l'accessibilité ou à la sécurité, et aux nouvelles exigences des consommateurs.

Pour répondre à cette demande, **Bpifrance** lance le « Prêt Mod'envol », compris entre 25 000 et 75 000 euros et destiné aux PME du secteur du commerce de l'habillement, créés depuis plus de trois ans.

Ce prêt, sans garantie ni caution personnelle, est remboursable sur sept ans, dont deux ans de différé d'amortissement du capital. Il devra être associé à des financements extérieurs d'un montant au moins équivalent, qu'il s'agisse d'apports de fonds propres ou de concours bancaires. Les concours bancaires extérieurs pourront d'ailleurs bénéficier de la garantie de **Bpifrance**.

Le « Prêt Mod'envol » a pour objectif de faciliter le financement :

- des investissements matériels et immatériels, hors acquisitions de fonds de commerce,
- des travaux de modernisation, d'extension, de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux handicapés, y compris concomitants à une opération de transmission,
- de l'équipement, mobilier, matériel, enseignes,
- des dépenses liées à la relation client (présentoirs, site internet, logiciel CRM etc.),
- de l'augmentation du besoin en fonds de roulement généré par le projet de développement.

Ce nouveau prêt de développement renforce le rôle de **Bpifrance** dans le financement des entreprises du commerce en partenariat avec les banques. L'objectif étant d'accompagner 250 à 300 commerces sur les trois prochaines années, les besoins étant estimés à environ 20 millions d'euros.

A propos de Bpifrance :

Bpifrance, la banque publique d'investissement, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- favoriser le développement économique des régions
- participer au renouveau industriel de la France
- faire émerger les champions de demain.



Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

www.bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Vanessa Godet

Tél. : 01 41 79 84 33

Mail : vanessa.godet@bpifrance.fr

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

Mail : nathalie.police@bpifrance.fr